

telle âme repentante le pardon du prêtre ne suffisent-ils pas ? Comprenons bien. Selon l'enseignement de la doctrine de l'Eglise, quand le prêtre prononce les paroles sacramentelles " Je vous absous de vos péchés ", la miséricorde de Dieu, sans aucun doute, efface dans l'âme la souillure du péché, mais la justice divine garde le droit de réclamer quand même réparation pour le péché commis. La satisfaction sacramentelle, celle que le prêtre impose comme pénitence au confessionnal, et les satisfactions volontaires, l'une et les autres nécessaires, profitent à l'humanité, en ce qu'elles aident puissamment le pécheur à coopérer à l'oeuvre de la grâce en lui. De la sorte, la satisfaction tourne définitivement à l'honneur et à la gloire de Dieu.

Et l'orateur sacré entreprend de nous faire voir, par l'Écriture Sainte, par l'histoire et par la tradition ce qu'a été la satisfaction dans le monde. Il cite Ezéchiël, David, le Christ lui-même. Ezéchiël, dit-il, demande aux hommes de son temps de faire pénitence de leurs iniquités, " afin que ces mêmes iniquités ne les écrasent pas ". David " baigne son lit de larmes et repasse les années de sa vie dans l'amertume de son âme ". Or, qu'est-ce cela, si ce n'est pas de l'expiation ? Le Christ lui-même affirme qu'à moins que tous ne fassent pénitence tous périront. Or, faire pénitence, c'est toujours et encore expier, satisfaire à la justice. L'immolation de Jésus sur sa croix, bien qu'elle soit la vraie cause de notre pardon, ne nous enlève donc pas l'obligation de réparer, de satisfaire à la justice divine. Et c'est pourquoi, en conformité avec cette doctrine, les saints Pères nous exhortent sans cesse à la pénitence, à l'expiation, à la satisfaction. Entendons, par exemple, saint Augustin : " Seigneur vous ne laissez pas impunis les péchés que vous pardonnez. Vous remettez au pécheur sa faute, mais, pour satisfaire à votre justice, vous voulez qu'il se punisse lui-même. "

Voilà pour la doctrine, les exemples qu'a laissés saint Pierre, parce qu'ils ont eu leurs péchés. Mais une peine satisfaisante de Dieu offensée, les hommes se livraient à de graves crimes, c'est l'histoire de l'Église. Les premiers dans les privations et les souffrances, ni l'exil, ni la mort, ni la croix. Avant de mourir, ils se livraient à de graves crimes, c'est l'histoire de l'Église. Les premiers dans les privations et les souffrances, ni l'exil, ni la mort, ni la croix. Avant de mourir, ils se livraient à de graves crimes, c'est l'histoire de l'Église. Les premiers dans les privations et les souffrances, ni l'exil, ni la mort, ni la croix. Avant de mourir, ils se livraient à de graves crimes, c'est l'histoire de l'Église.

On ne retrouve plus ces exemples d'aujourd'hui, l'Église n'a pas changé de nos jours, elle est restée la même que jadis. C'est toujours par la pénitence que se trouvent les hommes les plus